



Publier dans le Tiercé Infos

La Ville de Tiercé publie un journal municipal trimestriel "Tiercé infos".
Il paraît le 1^{er} décembre, 1^{er} mars, 1^{er} juin et 1^{er} septembre de chaque année.

Il est imprimé en 2500 exemplaires et distribué dans chaque boîte aux lettres,
par Solipass (Entreprise de l'économie sociale et solidaire).

Bulletins municipaux 2024-2025

Dates de bouclage pour l'insertion d'un article.

Tiercé Infos	Date de bouclage
	Passé ce délai aucune insertion ne sera garantie
Printemps 2024 (Mars/avril/mai)	Lundi 15 janvier 2024 à 9h
Été 2024 (Juin/juillet/août)	Lundi 15 avril 2024 à 9h
Automne 2024 (septembre/octobre/novembre)	Lundi 8 juillet 2024 à 9h
Hiver 2024/25 (Décembre/janvier/février)	Lundi 14 octobre 2024 à 9h

Merci de faire parvenir vos éléments séparément en pièces jointes

NON insérés dans le corps du mail
NON insérés dans un document Word

1. L'article, texte sous format **Word** (2500 caractères, espaces compris)
2. Une ou deux illustrations/photos de **bonne qualité 300 dpi** (Format jpeg ou PDF)
3. Un logo (Format jpeg ou PDF)

Éléments à envoyer avant la date de bouclage à :

communication@mairietierce.fr

Service Communication - Isabelle BOUVET

Joignable du lundi au jeudi
02 41 31 14 48 de préférence
au 07 48 88 09 71